



Noble-Contrée, le 3 avril 2026

## MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

\*\*\*\*\*

L'administration communale de Noble-Contrée soumet à l'enquête publique, les demandes d'autorisation de construire présentées par :

### Secteur Veyras :

Dossier No : 2026-11632 (*No de consultation eConstruction : c0ac14aa*)  
Requérant : BTA SA  
Auteur des plans : BTA SA  
Objet : couverture de terrasse à lames orientables  
Situation : parcelle n° 1104, plan n° 11, au lieu-dit « Les Tsampéhros »  
(actuellement sise en zone réservée)  
Coordonnées : 2'607'925 / 1'127'600

Dossier No : 2026-13216 (*No de consultation eConstruction : 1b8df145*)  
Requérant : Bernhard Walch  
Auteur des plans : Mazzeo Emmanuel  
Objet : construction d'un garage fermé  
Situation : parcelle n° 1225, plan n° 12, au lieu-dit « Rionda » (actuellement sise en  
zone réservée)  
Coordonnées : 2'607'462 / 1'127'686



Dossier No : 2026-12184 (*No de consultation eConstruction : 897dc3f4*)  
Requérant : Michela et Luca Fersini  
Auteur des plans : Mazzeo Emmanuel  
Objet : construction d'une piscine  
Situation : parcelle n° 1896, plan n° 9, au lieu-dit « Les Tsans de la Lé »  
(actuellement sise en zone réservée)  
Coordonnées : 2'607'357 / 1'127'952

**Secteur Miège :**

Dossier No : 2026-13239 (*No de consultation eConstruction : 0428eb42*)  
Requérant : Maxime Mounir  
Auteur des plans : BISA SA  
Objet : changement d'affectation d'une halle en musée  
Situation : parcelle n° 374, plan n° 2, au lieu-dit « Les Hartes » (actuellement sise  
en zone réservée)  
Coordonnées : 2'608'575 / 1'128'932

**Secteur Venthône :**

Dossier No : 2026-17602 (*No de consultation eConstruction : 519eb2f8*)  
Requérant : Fanny Theytaz  
Auteur des plans : JBC Architectes  
Objet : construction d'un appartement et d'une villa  
Situation : parcelles nos 19 et 20, plan n° 1, au lieu-dit « Pradecourty »  
(actuellement sise en zone réservée)  
Coordonnées : 2'606'781 / 1'128'099

Consultation : Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, pendant les heures d'ouverture des bureaux. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à l'administration communale de Noble-Contrée, Av. St-François 6, 3968 Veyras, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme